

tenue par Madame GHISU-DEPARIS, Président(e) du Tribunal
En présence de Madame TSIMBO-NUSSBAUM, Greffière

10 heures 30

01)	DOSSIER N° 2600829	RAPPORTEUR: Madame Véronique GHISU-DEPARIS
Titre de l'affaire	URBANISME & AMENAGEMENT : demande de suspension de la décision d'opposition à la déclaration concernant l'installation d'une station de radiotéléphonie (référé suspension)	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	SOCIETE HIVORY	Maître BON-JULIEN Emmanuelle (Cour)
Défendeur	COMMUNAUTE DE COMMUNES COEUR DU PAYS HAUT	M. le Président
		Arrêté le 13/03/2026 La présidente du tribunal